

Un budget 2021 voulu solidaire et volontariste



Le 18 mars dernier, le Conseil municipal a voté un budget qui permet de poursuivre une politique d'investissement humaine, ambitieuse et respectueuse de l'environnement. Pour 2021, la ville reconduit ses grandes orientations financières tout en s'axant sur la solidarité.

LES RÉSULTATS POUR 2020

Malgré une baisse de 1,88% des recettes de fonctionnement, principalement due à la baisse des recettes des services extra- et périscolaires dans le contexte de crise, le renforcement des services publics de proximité à un bon niveau d'exigence a pu être maintenu, le tout sans hausse des impôts locaux !

En effet, le gel de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Ambazacois est confirmé pour la 9^e année consécutive.

A noter, un effort particulier a été consenti pour la culture, avec le passage à la gratuité pour la bibliothèque et le musée.

LES AUTRES RÉSULTATS POUR 2020 :

- Aucun nouvel emprunt contracté depuis 2019 ;
- Épargne nette en hausse ;
- Encours de la dette en baisse, au-delà du transfert d'emprunts à la Communauté de communes avec le passage au bloc intercommunal de la compétence assainissement ;
- Capacité de désendettement rabaissée à 6 années et demi ;
- Des reports d'investissement dus à la crise sur le budget 2021 de plus de 1,58 million ;
- Maîtrise de la masse salariale.

LA DOCTRINE BUDGÉTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Stabilité des taux d'imposition pour la 9^e année consécutive, après une hausse en 2012.
- Évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement, en tenant compte de la nécessité de répondre aux effets de la crise sanitaire, en deçà de 1,2%.
- Maintien d'un bon niveau d'investissement : la priorité est donnée à l'amélioration du cadre de vie dans une optique de développement et de mise en valeur du patrimoine communal.
- Préservation des marges de manœuvres budgétaires.

	Taux 2013	Taux 2020	Taux 2021	Variation depuis 9 ans
Taxe d'habitation	23,09 %	14,96%	14,96%	-35,21%
Taxe foncière sur le bâti	20,36 %	20,36%	20,36% taux communal + 18,96% taux départemental	0%
Taxe foncière sur le non bâti	74,32 %	74,32%	74,32%	0%

Pas d'augmentation pour le contribuable

Taux départemental transféré à la commune avec la suppression de la taxe d'habitation

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DE 9 MILLIONS D'EUROS

Le Conseil Municipal a voté un budget qui s'élève à 11,5 millions d'euros. Ce budget équilibré en dépense et en recette comprend la partie « fonctionnement », c'est-à-dire la gestion des services publics (charges de personnel, gestion courante des services publics...) et la partie « investissement », c'est-à-dire les travaux d'aménagement, les équipements urbains et l'entretien du patrimoine municipal.

7 686 000 €

3 847 000 €

Fonctionnement

Investissement



NOS AMBITIONS POUR 2021

Pour une ville solidaire, un budget offensif pour répondre à la crise sociale.



45 000 €

pour le **DISPOSITIF DE BONS D'ACHAT**
qui bénéficiera tant aux foyers ambazacois qu'aux commerces



135 000 €

pour le **MAINTIEN DU NIVEAU PRÉVU DE SUBVENTIONS**
pour tous les secteurs associatifs, malgré la dégradation des recettes de la ville dès 2014



13 000 €

pour la **DOTATION DES CLASSES EN MATÉRIEL INFORMATIQUE**

Suppression de la taxe d'habitation

En 2020, 80 % des ménages les plus modestes en France ne payent plus la taxe d'habitation portant sur les résidences principales. Plus de 70 % des ménages ambazacois (aux revenus les moins élevés) ont bénéficié d'une suppression de leur taxe d'habitation étalée de 2018 à 2020 ; le reste des ménages (aux revenus les plus élevés) bénéficieront d'une suppression étalée de 2021 à 2023.



3 000 €

pour la **POURSUITE DES EXONÉRATIONS DE TAXES**
pour les commerçants, artisans, restaurateurs, petites et moyennes entreprises ambazacois



1,5 millions €
pour **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE**

NOS PROJETS POUR 2021

- Investissements sur les besoins en équipements, réhabilitation de bâtiments, les mises aux normes accessibilité, aménagements urbains, voirie, réseaux eaux pluviales, comme la sécurisation des rues du centre bourg avenue de la Libération et route des cantines (575K€) ;
- Étude pour la création de la Maison des associations et des citoyens, rue d'Oradour-sur-Glane ;



- Extension du cimetière 1^{re} phase (150K€) ;



- Achèvement des travaux du nouveau centre technique ;
- Réhabilitation des vestiaires et de la tribune du stade de la Mazaurie (695K€) ;
- Étude de la faisabilité d'une baignade au Grand Jonas ;
- Réhabilitation des gîtes de muret et construction d'un tunnel de stockage au centre équestre.

